

BILAN RÉGIONAL BRETAGNE

RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS DE L'UDES

...

www.udes.fr/bretagne

**ANNÉE
2023**



@UDESnationale



@UDES

Employeurs
engagés !

SOMMAIRE

FOCUS SUR LA VIE RÉGIONALE DE L'UDES

Chiffres-clés de la représentation de l'UDES en Bretagne

3

4

DES PROJETS PORTÉS PAR L'UDES ET SES PARTENAIRES EN 2023

5

Le Tour de France de l'UDES en Bretagne : une matinée prometteuse et riches en partages

5

Lancement du plan d'action régional Bretagne « qualité de de l'emploi dans l'ESS » avec une feuille de route CRESS/UDES

6

Un cycle de webinaires : les midis de l'attractivité

6

Première réunion de l'ERDS en Bretagne

7

Un atelier de sensibilisation dialogue social

8

L'Espace Régional du Dialogue Social

9

DES INSTANCES INVESTIES POUR REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES EMPLOYEURS DE L'ESS

10

ET APRÈS ? LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

11

ACTESS 3 continue en 2024

11

Un travail sur l'emploi des personnes en situation de handicap, des seniors et des salariés-aidants

11

Soutenir les employeurs de l'ESS dans la transition écologique de leur organisation, en intégrant les enjeux liés à l'emploi et au travail L'UDES remercie ses partenaires en région

12

L'UDES remercie ses partenaires en région

13

FOCUS SUR LA VIE RÉGIONALE DE L'UDES

L'UDES se structure autour d'un Collège régional, espace de concertation auquel participent l'ensemble des membres actifs de l'Union en région, et d'une Délégation régionale.

Cette dernière soutient la représentation portée par un Délégué régional, **Arnaud PESSON**, garant de la promotion, du positionnement et des missions de l'UDES en région, et d'un Délégué régional adjoint, **Eric MOREAU**.



Arnaud PESSON



[Téléchargez le livret régional Bretagne](#)

Les membres du Collège et la délégation régionale ont été désignés au printemps 2022 pour un nouveau mandat de trois ans, jusqu'en 2025. Le Collège régional de l'UDES s'est réuni à cinq reprises cette année.

Le développement de la région UDES Bretagne est également accompagné par **Anna OTT-HAUVILLE**, Chargée de projets en territoires Bretagne et Pays de la Loire, ainsi que par Solène Vérot jusqu'en septembre 2023.



Anna OTT-HAUVILLE

CHIFFRES CLÉS DE LA REPRÉSENTATION DE L'UDES EN BRETAGNE

Services sanitaires, sociaux,
médico-sociaux à domicile
et services à la personne

157 entreprises

8 135 salariés



Spectacle, Animation, Activités
récréatives, Sport, Education
populaire

1 702 entreprises

16 420 salariés



Insertion, Formation, Actions de prévention
et d'accompagnement à caractère social,
Petite enfance

125 entreprises

3 923 salariés



Etablissements sanitaires,
sociaux et médico-sociaux

89 entreprises

14 355 salariés



Mutualité

12 entreprises

5 934 salariés



Coopératives

288 entreprises

5 966 salariés



L'UDES représente **2 373 entreprises** en Bretagne, employant **plus de 54 733 salariés**.

DES PROJETS PORTÉS PAR L'UDES ET SES PARTENAIRES EN 2023

Le Tour de France de l'UDES en Bretagne : une matinée prometteuse et riches en partages

L'UDES a clôturé l'édition de son Tour de France 2022-2023 à la Maison du Nautisme de Brest, le vendredi 3 février, en réunissant une trentaine de participants : employeurs, représentants de salariés, acteurs publics et privés, ...

En ouverture de la matinée, Hugues Vidor, Président de l'UDES, et Sébastien Darrigrand, Directeur général, ont présenté les grands enjeux des employeurs de l'ESS et ont rappelé la nécessité pour l'Union d'être présente dans les instances nationales et territoriales pour les représenter et les défendre.

Des témoignages d'employeurs ont ensuite permis de valoriser des initiatives mises en œuvre au sein de structures de l'ESS pour agir face aux difficultés de recrutement et ainsi renforcer leur attractivité, notamment par la formation, la qualité de vie au travail, le management ou encore l'engagement écologique.

Enfin, Christophe Rondel, Secrétaire général de la CFTC, Thierry Courret, Référent ESS à la Dreets, et Michel Jézéquel, Président de la CRESS, sont intervenus pour partager avec les participants leur vision de l'économie sociale et solidaire au regard des transformations sociales et écologiques.

Ces interventions ont mis en exergue



la volonté commune et partagée des différents acteurs locaux d'agir en coopération. La matinée, animée par Arnaud Pesson, Délégué régional de l'UDES, et Eric Moreau, Délégué adjoint, a été rythmée par de nombreuses prises de parole depuis la salle démontrant une nouvelle fois la dynamique sociale et solidaire qui règne en Bretagne.

Pour finir la matinée, les participants, après avoir déjeuné au Restaurant et Café Balafenn, ont été invités à participer à la visite de l'Atelier la Coursive, deux activités de l'Esat Les Papillons Blancs du Finistère, établissement d'insertion ou de réinsertion professionnelle et sociale réservé aux personnes en situation de handicap.

Lancement du plan d'action régional Bretagne « qualité de de l'emploi dans l'ESS » avec une feuille de route CRESS/UDES

Dans le cadre de la nouvelle feuille de route régionale 2023-2025 de la Démarche Qualité de l'emploi (réunissant partenaires sociaux, acteurs institutionnels, réseaux et fédérations, etc.) à laquelle l'UDES est dorénavant pleinement associée, l'UDES et la CRESS ont souhaité mettre en œuvre une feuille de route spécifiquement dédiée au soutien des employeurs de l'ESS dans leur fonction et à l'amélioration de la qualité de l'emploi dans les organisations de l'ESS bretonnes.

Cette feuille de route a pour objectifs :

- Soutenir la fonction employeur dans les TPE-PME de l'ESS
- Réduire l'isolement des dirigeants employeurs
 - o Développer le dialogue social
 - o Améliorer l'accès à la formation professionnelle
 - o Accompagner les employeurs des organisations de l'ESS dans la transition écologique de leurs organisations en

intégrant les enjeux liés à l'emploi et au travail.

- Sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'ESS bretons à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail

Elle s'articule en 5 grandes actions :

- Action 1 – Développer le dialogue social dans l'ESS
- Action 2 - Réduire l'isolement des dirigeants employeurs et susciter les coopérations pour l'emploi dans l'ESS
- • Action 3 - Améliorer l'accès à la formation professionnelle dans les TPE-PME de l'ESS
- • Action 4 - Soutenir les employeurs de l'ESS dans la transition écologique de leur organisation, en intégrant les enjeux liés à l'emploi et au travail
- • Action 5 - Sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'ESS bretons à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail

Un cycle de webinaires : les midis de l'attractivité

En 2023, l'UDES et la Chambre régionale de l'ESS (Cress) en Bretagne ont co-organisé des webinaires flash intitulés « Les Midis de l'attractivité ».

Pendant 45 minutes, des employeurs bretons de l'ESS partagent leurs initiatives pour surmonter des difficultés RH (recrutement, fidélisation, management, etc.) et ainsi renforcer l'attractivité de leur activité.

Visionnez les replays des précédents webinaires

- [« Le partage de la valeur : un moyen de fidélisation ? »](#) le 4 juillet 2023
- [« La mutualisation des emplois : une forme de coopération et un levier d'attractivité pour les employeurs de l'ESS »](#) le 5 mai 2023
- [« Comment faire évoluer la culture et le modèle économique de son entreprise pour renforcer l'engagement de ses équipes ? »](#) le 29 mars 2023



Première réunion de l'ERDS en Bretagne

L'Union, en collaboration avec les organisations syndicales bretonnes de salariés, à savoir la CFDT, la CFTC, la CGT et la CFE-CGC, se sont réunies le lundi 16 octobre 2023 pour donner un nouvel élan à l'Espace Régional de Dialogue Social de l'économie sociale et solidaire (ERDS) en Bretagne.

Ce rassemblement revêt une importance cruciale à l'approche du lancement d'un plan d'action régional visant à améliorer la qualité de l'emploi au sein de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

La rencontre a été marquée par la présence de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Aract) et a permis de consulter les organisations syndicales de salariés sur la pertinence du programme de formation, en tenant compte des besoins exprimés par les salariés en matière de dialogue social.

Le plan d'action régional, élaboré en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de Bretagne, s'articule autour de plusieurs enjeux pour les deux prochaines années :

- Soutenir la fonction employeur dans les très petites et moyennes entreprises (TPE-PME) de l'ESS ;
- Accompagner les employeurs des organisations de l'ESS dans leur transition écologique en intégrant les enjeux liés à l'emploi et au travail ;
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'ESS bretons à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail.

Lors de la réunion de l'ERDS, l'Action 1, intitulée «Développer le dialogue

social dans les organisations de l'ESS bretonnes», a été présentée. Son objectif est de promouvoir le dialogue social au sein des entreprises de l'ESS et d'adapter l'organisation du travail pour répondre aux nouvelles aspirations des salariés, en soutenant les employeurs dans la mise en place de différentes modalités de dialogue social. Cette action prévoit des webinaires et des modules pratiques pour offrir des solutions concrètes rapidement.

Ces actions résultent de réflexions menées par le Collège régional de l'UDES en Bretagne et la CRESS Bretagne, qui ont identifié des convergences d'intérêt.

Les organisations syndicales ont réagi positivement à ce projet, exprimant un intérêt particulier pour les formations incluses. Le secrétaire général de la CFDT Bretagne, a souligné l'importance de ces formations en déclarant : «L'intérêt du salarié est complémentaire de l'intérêt de l'employeur. Quand les formations sont adressées aux employeurs et aux salariés, on a tout compris.»

Un atelier de sensibilisation au dialogue social

Dans la continuité de l'application de l'action 1 du plan d'action régional « qualité de l'emploi dans l'ESS », l'UDES a organisé en partenariat avec l'Aract, un atelier de sensibilisation au dialogue social le 30 novembre 2023.

L'atelier était un temps de sensibilisation, mais également un temps de partage entre les dirigeant·e·s et représentant·e·s d'organisations dans l'ESS.



Cet atelier avait comme objectif de mesurer l'intérêt de mettre en place un CSE pour la/le dirigeant·e d'entreprise / organisation, et les salarié·e·s. De plus, il s'agissait de faire progresser l'action du CSE lorsqu'il existe, et se situer par rapport à son fonctionnement, ses difficultés, ses besoins. Cet atelier a également permis aux participants de mieux connaître l'offre de services de l'UDES et de l'Aract.

Des échanges riches autour de l'importance d'un CSE et les difficultés de le faire vivre. En présence des organisations syndicales de salariés : la CFDT et la CFE-CGC, de

l'UDES et de l'association 3 Regards venue témoigner sur leur expérience de CSE, les structures présentes souhaitant créer un CSE dans leur structure, ont pu exprimer leurs doutes et inquiétudes.

Au cœur des discussions sur la mise en place d'un CSE, l'accent a été mis sur l'importance de la collaboration entre l'employeur et les employés. Les participants ont exploré la manière dont le dialogue social peut s'inspirer du quotidien pour améliorer les conditions de travail.

Ces échanges fructueux ont permis de partager des bonnes pratiques pour la mise en place d'un CSE efficace :

- Former les représentants à leurs mandats, impliquant à la fois les employés et les employeurs.
- Réfléchir aux conditions optimales de mise en place du CSE et au temps nécessaire pour son bon fonctionnement.
- Surmonter le découragement face à la démobilisation des pairs.



ESPACE RÉGIONAL DE DIALOGUE SOCIAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Espace Régional de Dialogue Social (ERDS) se définit comme un espace d'échanges entre partenaires sociaux de l'ESS, visant à étudier et répondre aux enjeux sociaux dans l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de proposer un lieu de partage, de définition et de suivi de projets concertés, tout en tenant des complémentarités avec les travaux menés aux niveaux multiprofessionnel et des branches. C'est un levier essentiel pour renforcer la reconnaissance de l'utilité du dialogue social vis-à-vis des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des autres partenaires sociaux.

Date de création : 2017

Feuille de route : 2023-2026

Nombre de réunions en 2023 : 1

L'ERDS est constitué des représentants de l'UDES, de la CGT, de la CFDT, de la CFTC et de l'UNSA, convaincus que le dialogue social est un levier essentiel pour la performance économique et sociale des entreprises de l'ESS en région.

Les trois grands objectifs de l'ERDS sont les suivants :

- Favoriser la qualité du dialogue social dans l'ESS ;
- Améliorer la qualité de l'emploi et la QVT ;
- Mettre en œuvre les accords multiprofessionnels de l'ESS

Les projets en cours et à venir s'inscrivent dans le cadre de ces différents principes. Ils sont concrets et répondent aux exigences des réalités territoriales. L'ancrage et la proximité sont au cœur même des travaux des ERDS, grâce à la mobilisation de l'ensemble des membres et des partenaires.

DES INSTANCES INVESTIES POUR REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES EMPLOYEURS DE L'ESS

En 2023, l'UDES a confié à **Guillaume POINSIGNON** la fonction de Coordinateur en charge des mandataires territoriaux.

En 2023, l'UDES s'est fortement mobilisée en Bretagne pour valoriser les employeurs de l'ESS dans les différentes politiques publiques régionales.

En Bretagne l'UDES mobilise **11 mandataires dans 15 instances ou commissions régionales et départementales**. Ce sont notamment le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (Ceser), la Chambre Régionale de l'ESS (Cress),

le Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle (Crefop), et les Observatoires Départementaux du Dialogue Social et de la négociation collective (ODDS).

L'UDES est également membre de la Conférence sociale régionale pilotée par le Conseil régional et l'Etat.

L'UDES est également représentée sur le territoire par **5 conseillers prud'homaux dans 5 conseils de prud'hommes** dont le rôle est de défendre et de représenter les employeurs de l'ESS et leurs spécificités.



Retrouvez l'annuaire des mandataires présentant les instances investies par l'UDES en Bretagne et nos représentants qui y siègent.

[Téléchargez l'annuaire des mandataires](#)



A l'occasion du renouvellement du Ceser, l'UDES a également produit un bilan d'activités de ses Conseillers au sein des 11 Ceser dans lesquelles elle est représentée pour la mandature 2018-2023.

[Téléchargez le bilan 2018-2023](#)

ET APRES ?

LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

L'UDES entend poursuivre la dynamique engagée, à travers les projets préalablement lancés et en renforçant ses relations partenariales avec les acteurs du territoire, ainsi qu'en investissant au mieux ses différents mandats régionaux. L'agenda de l'UDES sera également rythmé par le déploiement d'un plan d'action régional « qualité de l'emploi dans l'ESS » notamment à travers de la mise en place de la formation-action au premier semestre 2024.

Développer le dialogue social dans les organisations ESS bretonnes

Enjeu d'attractivité et de qualité de l'emploi dans un contexte où les employeurs de l'ESS rencontrent des difficultés à recruter et où les salariés souhaitent reprendre le pouvoir d'agir au travail, le dialogue social entre salariés et dirigeants est au cœur du principe démocratique de l'ESS.

En 2024, l'Union a prévu de continuer de sensibiliser au dialogue social et a déjà convié l'ERDS afin de suivre l'application avec l'ARACT du dispositif d'appui au dialogue social des structures de l'ESS. Cet accompagnement se divise en deux parcours :

- Un parcours pour les entreprises sans CSE. Ce parcours se compose d'un

module avec un socle « fonctionnement des instances » et deux options thématiques. Chaque structure aura également la possibilité de mobiliser un jour d'appui d'un·e chargé·e de missions de l'Aract Bretagne pour répondre à ses questions et la conseiller dans ses démarches.

- Un parcours pour les entreprises avec CSE. Ce parcours comprend deux modules composant un socle « améliorer le fonctionnement du CSE », et deux options thématiques. Chaque structure aura également la possibilité de mobiliser un jour d'appui d'un·e chargée de missions de l'Aract Bretagne pour répondre aux questions et la conseiller dans ses démarches.

Pour l'année 2024, l'accent sera mis sur la formation professionnelle.

Au-delà des difficultés de recrutement, les entreprises de l'ESS sont confrontées à une problématique de professionnalisation de leurs équipes, salariées et bénévoles. L'importance du développement des compétences est pourtant cruciale dans le bon développement des structures, tant la complexité des enjeux s'est accrue ces dernières années. De plus, la capacité qu'a une entreprise de l'ESS de permettre à ses salariés de monter en compétences est essentielle pour pérenniser les emplois et éviter des turn-

over trop importants, consommateurs de beaucoup d'énergie (temps d'intégration, perte des automatismes et d'efficacité dans la réalisation des missions, etc.).

Pour pallier cette difficulté, et renforcer la professionnalisation des équipes, la pleine utilisation du plan de développement de l'emploi et des compétences apparaît comme un levier indispensable, en particulier pour les structures de moins de 50 salariés. En effet, pour ces dernières, ce plan de développement des compétences en intégralement pris en charge par l'OPCO. Aussi, les structures de moins de

de 50 salariés ont tout intérêt à investir massivement dans la formation professionnelle de leurs salariés. S'il convient de cerner précisément les freins à la pleine utilisation de ce plan

de développement des compétences, notamment en lien avec les OPCO, l'UDES et la CRESS souhaitent engager des actions pour inciter les entreprises de l'ESS à mieux mobiliser ce levier.

Pour l'année 2024, l'accent sera mis sur la formation professionnelle.

Vectrices de transformations économiques et sociales, les organisations de l'ESS sont concernées par ces enjeux de transition écologique et transformations environnementales, au même titre que l'ensemble des organisations.

Si les initiatives sectorielles se multiplient pour accompagner de façon proactive et volontariste les transformations des organisations de l'ESS pour réduire leur impact sur l'environnement, la sensibilisation et l'outillage des employeurs pour les soutenir dans la mise en œuvre d'actions concrètes reste un défi.

Une première action a été organisée par la CRESS Bretagne le 23 janvier 2024 pour explorer le lien entre transition écologique et rapport au travail. L'UDES a co-animé aux côtés de l'Aract et de la CRESS cette journée régionale qui a déjà mobilisé plus d'une cinquantaine d'acteurs.



L'UDES remercie ses partenaires en région

